



Déclaration UE de Conformité (DdC)

Le fabricant S&P Sistemas de Ventilación S.L.U
C/Llevant , 4
08150-Parets del Vallès-Barcelona

déclare que le DdC est établie sous sa seule responsabilité et fait partie du produit suivant:

WHOLE HOUSE EXTRACT UNITS

Tipo OZEO ST 2

Numéro de série All Manufactured

Date de marquage 18

L'objet de la déclaration décrit ci-dessus est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable: Directive Basse Tension 2014/35/EU, Règlement (UE) No 1253/2014 et 1254/2014 de la Commission portant mise en œuvre de la Directive ErP 2009/125/EC en ce qui concerne les exigences d'écoconception pour les unités de ventilation et la Directive RoHS 2011/65/EU.

Les suivantes normes harmonisées et spécifications techniques pertinentes ont été appliquées, par rapport auxquelles la conformité est déclarée:

EN 60335-1:2012 + AC:2014 //EN 60335-2-80:2003 + A1:2004 + A2:2009 //EN
62233:2008 //
EN 62311:2008 //

La déclaration est valable seulement pour le produit décrit ci-dessus dans l'état où il a été livré, installé et entretenu conformément au manuel d'instructions.

Information complémentaire:

Le produit ci dessus mentionné, étant de par sa conception un équipement intrinsèquement bénin, est conforme aux exigences de la Directive CEM 2014/30/EU quant aux niveaux d'émission et d'immunité électromagnétiques.

En apposant le marquage CE, le fabricant prend la responsabilité de la conformité du produit dans le cadre du Règlement sur les produits de construction n° 305/2011 avec la Déclaration de Performance n°

Signé par

Carlos Campderrós
S&P Sistemas de Ventilación S.L.U
Septiembre 2019